

DATE 28 septembre 2018

Affichage externe

NO AFFICHAGE 18-19-061E

**TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN BÂTIMENT (ENTRETIEN PRÉVENTIF)
POSTE À TEMPS PLEIN
35 heures par semaine
Service des ressources matérielles**

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, soit à procurer une assistance technique aux différents services de la commission, principalement en effectuant des recherches, en élaborant des plans et en rédigeant des devis, en recueillant et en fournissant les données de base nécessaires au personnel professionnel et aux responsables des divers services, soit à être responsable du fonctionnement des équipements relevant de la mécanique du bâtiment.

QUALIFICATIONS REQUISES ET AUTRES EXIGENCES

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de la mécanique du bâtiment ou autres diplômes d'études collégiales connexes à l'entretien préventif du bâtiment.
- Connaissance des notions d'entretien préventif des équipements des bâtiments.
- Avoir réussi le test de français de la Commission ou l'épreuve uniforme collégiale.
- Posséder une connaissance avancée d'Excel

La Commission scolaire se réserve le droit de vérifier le niveau de connaissances des candidats à l'aide de tests.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TÂCHES

- Dans le domaine électromécanique du bâtiment et de l'architecture et en collaboration avec les régisseurs du secteur technique, coordonne les travaux techniques de l'entretien préventif des différentes composantes des bâtiments via l'application informatisée ABOVE-CRM GMAO ou toute autre application, voit à ce que les tâches préventives soient effectuées; fait les recommandations nécessaires pour les réparations ou pour les améliorations requises; participe à l'élaboration et à la tenue à jour des différentes composantes des bâtiments;
- Fait les recommandations sur différents dossiers, prépare les plans et devis, effectue les inspections et le suivi des contrats pour s'assurer de la qualité des travaux et fait effectuer les correctifs par les entrepreneurs concernés (qualité de l'air, sécurisation et nettoyage après sinistre, déneigement, asphaltage, émondage, collecte des déchets et recyclage, nettoyage des cours d'écoles, modules de jeux, équipements sportifs, etc.);
- Coordonne les travaux de la collecte des produits dangereux en vertu du SIMDUT 2015;
- À l'aide de l'application informatisée SIMACS ou toute autre application, analyse des besoins relatifs à la construction, au remplacement d'équipements électromécaniques ou architecturaux afin de maintenir à jour les actifs des composantes des bâtiments de la commission scolaire en effectuant des inspections systématiques de celles-ci;
- Étudie, propose des programmes de conservation d'énergie, les applique ou les fait appliquer lorsqu'ils sont approuvés;
- Transmet des informations et des expertises auprès des autres employés du Service des ressources matérielles pour la création des projets dans les différentes bases de données;
- Peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel

TECHNOLOGIE UTILISÉE

AUTOCAD 2015 et la suite Office;

La maîtrise d'Outlook, Achat Windows, Above-CRM GMAO et SIMACS est un atout.

Une bonne connaissance des systèmes de régulation automatisés est un atout

INFORMATION ADDITIONNELLE

Dans le cadre de son horaire de travail, la personne aura à se déplacer d'un établissement à un autre avec un véhicule fourni par la Commission scolaire. Cette personne doit donc posséder en tout temps un permis de conduire valide pour exercer ses fonctions.

Pour postuler :

Vous devez obligatoirement procéder à la création de votre dossier au www.csga.ca /Postuler à la CSGA/demande d'emploi en ligne - Personnel de soutien, en indiquant le titre et le numéro d'affichage. Vous devez également joindre votre curriculum vitae et vos diplômes.

Lieu de travail :

Service des ressources matérielles

Horaire :

Du lundi au vendredi : De 8 h 00 à 16 h 00

Supérieur immédiat:

Monsieur Guy Lavoie, régisseur

Rémunération :

Minimum : 20,42\$
Maximum : 28,58\$

Date limite du concours :

12 octobre 2018 à 16 h 30.

Seules les personnes convoquées en entrevue recevront une réponse. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

La Commission scolaire des Affluents applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.